



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/PROTECTION-FONCTIONNELLE-DES-ELUS>

# PROTECTION FONCTIONNELLE DES ELUS

- Lettre des élus -

Date de mise en ligne : jeudi 21 avril 2016

La

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

---

**Cette délibération est l'occasion d'ouvrir un débat légitime et d'actualité.**

Je défends la liberté d'expression, c'est le pilier de toute démocratie, c'en est même son baromètre, mais cette liberté d'expression comprend des règles d'encadrement, de recoupement de l'information, etc.

La presse dans son ensemble y est soumise, ce qui n'est pas le cas des réseaux sociaux où il s'écrit tout et n'importe quoi, surtout n'importe quoi d'ailleurs !

Désinformation, rumeurs, manipulation, injures, attaques aux personnes, aux origines, c'est devenu un véritable déversoir de rancoeur et de haine gratuite. La liberté d'expression, ce n'est pas la liberté de dénigrer, de diffamer ou d'insulter, bien caché derrière son écran d'ordinateur. Il ne faut pas prendre à la légère ce phénomène, à Vénissieux comme sur l'ensemble du territoire.

On a vu, au sujet des fausses alertes d'attentat à Paris, l'ampleur et les répercussions que les rumeurs ont suscitées, se répandant comme une traînée de poudre et entraînant une véritable psychose. Cette caisse de résonance alimente non pas une démocratie d'idées mais un régime fait de populisme et de délation. Il faut se donner les moyens de se défendre et de réparer les préjudices le cas échéant, c'est en tout cas le sens de cette délibération.

Le débat politique doit porter sur les idées, pas sur les attaques personnelles.

Michèle PICARD - Maire